

04.09.2009 – 15:43 Uhr

Journée des membres des commissions du personnel Lancement d'une campagne pour une meilleure protection contre les licenciements antisyndicaux

Bern (ots) -

Une soixantaine de syndicalistes, dont de nombreux membres de commissions du personnel et des personnes concernées, ont demandé une meilleure protection des représentant(e)s syndicaux, lors d'une journée d'étude sur cette question. Ils ont aussi décidé de lancer une campagne intitulée « Licenciements antisyndicaux : ça suffit ! », dans le but de faire connaître à l'opinion publique les lacunes de la protection légale dans ce domaine. Une partie substantielle de cette campagne est constituée par une lettre ouverte de représentant(e)s du personnel dans les entreprises adressée au Conseil fédéral à qui il est instamment demandé qu'il fasse une fois pour toutes en sorte que cette protection soit efficace.

Le contexte : la Suisse protège extrêmement peu contre les licenciements abusifs les syndicalistes actifs dans les entreprises. Or, il est nécessaire - ce qui va aussi de soi dans les pays limitrophes - que les syndicalistes qui s'acquittent activement de leurs tâches syndicales de représentation soient protégés.

Précisément en pleine crise, de nombreux représentant(e)s du personnel et délégué(e)s syndicaux ont en effet permis d'éviter des coupes claires dans le personnel et garanti ainsi des emplois.

Par leur attitude, les autorités suisses violent aussi le droit international. L'Union syndicale suisse (USS) a signalé qu'elle maintenait la plainte contre la Suisse qu'elle a déposée auprès de l'Organisation internationale du Travail (OIT) et présentera à la commission compétente de cette dernière de nouveaux cas de licenciements antisyndicaux. La Suisse a déjà été condamnée par l'OIT à cause de sa protection lacunaire des syndicalistes actifs dans les entreprises. Pour sa part, le syndicat Unia va aussi chercher à améliorer cette protection dans le cadre des négociations conventionnelles à venir.

Contact:

Vasco Pedrina, chef de la délégation des travailleurs et travailleuses à la Conférence internationale du Travail 2009 (079 772 37 47 dès 17h30), Jean Christophe Schwaab, secrétaire central de l'USS (078 690 35 09), et Julia Gerber-Rüegg, syndicat Unia (079 635 64 80), se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.